

PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne

COMITE SYNDICAL

3 OCTOBRE 2022

LE PESCHER



Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier compte-rendu

Décisions prises depuis le dernier comité syndical

Administration générale

- Choix du mode de publicité des actes
- Mise à jour du tableau des emplois
- Recours au télétravail
- Point de situation des contrats des agents

Tourisme

Bureau d'Information Touristique Collonges:

- validation rapport analyses des offres

- plan de financement

- décision modificative

- recours à l'emprunt

**Convention partenariat Aéroport Vallée de la Dordogne :
participation 2022**

Développement territorial

Synthèse travaux stagiaire patrimoine

Recrutement apprentissage patrimoine

Projet Alimentaire Territorial : plan de financement des
actions 2022





Désignation du secrétaire de séance

RESULTAT DU VOTE:

Approbation du dernier compte-rendu du 18 mai 2022 à Reygades

RESULTAT DU VOTE:



Décisions du Président prises depuis le dernier comité syndical

Décision numéro	Objet	Observations
12- 2022	Nomination de la régisseuse titulaire et des mandataires suppléantes	- Régisseur titulaire : Isabelle DUPRET - Régisseurs suppléants: Christine TERLIZZI, Sandrine VAZ Indemnité de resp : 200 €
13-2022	Conception et impression Brochure Patrimoine	- Prestataire OPALINE.COM 19500 MEYSSAC Montant: 3131,80 € TTC - 2000 exemplaires à destination des 8 à 12 ans

ADMINISTRATION GENERALE



Choix du mode de publicité des actes

- Le Président rappelle au comité syndical que les actes pris par les collectivités territoriales (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.
- **A compter du 1er juillet 2022**, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel est **assurée sous forme électronique**, sur leur site Internet.

Choix du mode de publicité des actes

Considérant la possibilité offerte aux communes de moins de 3 500 habitants, aux syndicats de communes et aux syndicats mixtes fermés, de déroger à l'obligation de dématérialisation

Considérant la possibilité de choisir parmi les modalités suivantes de publicité:

- Publicité par affichage;
- Publicité par publication papier;
- Publicité sous forme électronique sur le site de la collectivité.

Considérant que le Pôle d'Equilibre Territorial Rural Vallée de la Dordogne Corrézienne, ne dispose pas à ce jour d'un site internet,

Il est proposé au Comité syndical :

D'OPTER concernant les actes réglementaires et les actes ni réglementaires ni individuels, pour l'affichage, consultable sur le panneau d'affichage situé à l'entrée des locaux du PETR Vallée de la Dordogne, 3^{ème} étage, rue Emile Monbrial 19120 Beaulieu sur Dordogne.

DE PRECISER que ces modalités s'appliquent à compter de la présente délibération.

RESULTAT DU VOTE:



Mise à jour du tableau des emplois

Il appartient au comité syndical, compte tenu du recrutement au poste de coordinatrice/directrice, de modifier le tableau des emplois.

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Considérant le tableau des emplois adopté par le comité syndical adopté en 18 mai 2021,

Considérant le recrutement de Mme Audrey BELPEUCH, attachée territoriale, au poste de coordinatrice/directrice,

CADRES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	Effectifs budgétaires	DURÉE HEBDOM ADAIRE DE SERVICES (Nb d'heures)	Postes pourvus	Postes Vacants
------------------------------	------------------	----------------------------------	--	---------------------------	---------------------------

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Attaché territorial	A	4	35h	4	0
Rédacteur principal 2^{ème} classe	B	1	35 h	0	1
Rédacteur	B	1	35h	1	0
Adjoint administratif territorial	C	1	35h	0	1
Total		7		5	2

Mise à jour du tableau des emplois

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'ADOPTER** le tableau mis à jour à compter du 1er septembre 2022.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans des emplois seront inscrits au budget.

RESULTAT DU VOTE:



Mise en place du télétravail au PETR

Activités éligibles au télétravail	Activités non éligibles
• Tâches rédactionnelles (rapports, notes, comptes- rendus, courriers, délibérations, dossiers, articles, études spécifiques, bilans et analyses, synthèses, etc.) • Instruction, étude ou gestion de dossier • Relecture et validation des documents • Conception, mise en page, préparation de réunions et d'interventions • Exploitation de bases de données • Prospective, recherches et veille documentaire • Courriels • Echanges téléphoniques	• Accueil physique d'usagers, • Traitement du courrier • Archivage physique des dossiers • Activités nécessitant la manipulation de documents papiers comportant des informations confidentielles, • Suivi des équipes • Travaux nécessitant des travaux collaboratifs ou des réunions physiques

Modalités du télétravail

- 4 jours par mois soit 1 par semaine
- Jours flottants
- Planning prévisionnel mensuel soumis par l'agent, possibilité de modification en cours de mois sous réserve de validation par la coordinatrice
- Auto-déclarations par courriel récapitulant les jours et heures télétravaillés au cours du mois écoulé pour le suivi du temps de travail

Mise en œuvre du télétravail au PETR

- Autorisation (sous forme d'arrêté) donnée après demande expresse de chaque agent, valable pour un an maximum
- Mêmes horaires que ceux habituellement réalisés, obligation de rester sur le lieu de télétravail durant les heures de travail, d'être joignable et disponible
- Outils de travail (ordinateur portable, logiciels indispensables et accès serveur et messagerie) mis à disposition par le PETR
- Pas d'indemnisation financière des agents
- Bilan annuel à présenter au CHSCT

Recours au télétravail

Il est proposé au Comité syndical de valider le recours au télétravail selon les modalités précédemment énoncées, au sein du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne.

RESULTAT DU VOTE:



Contrats des agents du PETR

Point de situation au 1^{er} septembre 2022

Agent	Statut	Poste	Type de contrat	Ancienneté	Échéance	Durée dernier contrat	Observations
CEAUX Virginie	Contractuelle	Gestionnaire LEADER	3-2 contrat de projet	01/09/2017	30/11/2022	2 ans et 3 mois	lauréate concours rédacteur mars 22
DUMAS Valérie	Contractuelle	Animatrice LEADER	3-3 emploi permanent	14/05/2018	31/12/2022	2 ans	
THOMAS Julie	Contractuelle	Chargée de mission GPECT	3-2 contrat de projet	01/01/2021	31/12/2022	1 an	lauréate concours attaché janv 22
COURAGEOT Cédric	Contractuel	Chargé de mission Agriculture	3-3 emploi permanent	01/11/2019	31/12/2022	1 an	

Renouvellement de contrats

	Virginie CEAUX	Valérie DUMAS	Julie THOMAS	Cédric COURAGEOT
Agents souhaitant ne pas renouveler		X	X	
Agents souhaitant rester dans la collectivité	X			X
Renouvellement proposé par la collectivité	oui			oui
Statut	?			CDD 1 AN
Départ		31/12/22	16/10/22	

Recrutement

- Poste de ***chargé de mission GPECT/LOGEMENT***

Il est proposé au conseil syndical, d'autoriser le Président à lancer une procédure de recrutement d'un agent contractuel de catégorie A sur un contrat de projet d'un an, en raison des financements de postes annualisés.

- Poste de ***gestionnaire LEADER***

Il est proposé au conseil syndical, d'autoriser le Président à lancer une procédure de recrutement d'un agent contractuel de catégorie B sur un contrat de projet de 2 ans, en raison du financement du poste assuré jusqu'au 31/12/2024.

RESULTAT DU VOTE:

- Poste ***d'animateur LEADER***

S'agissant d'un emploi permanent, une procédure de recrutement d'un agent de catégorie A va être lancée.

- Poste de ***chargé de mission Agriculture : renouvellement contrat pour 1 an***



TOURISME



Bureau d'Information Touristique Collonges

Synthèse rapport d'analyse des offres

Le Président rappelle qu'une première consultation des entreprises a été lancée en mars 2022.

A l'issue de la présentation des offres remises, il est apparu que le coût estimé des prestations dépassait le budget envisagé pour ce projet.

De plus, aucune offre n'avait été formulée concernant les lots 3, 4, 5 et 6a, 7, 8, 10, 11.

Une relance de la consultation a eu lieu en juin pour les lots 2, 3, 4, 5, 6a, 6b, 7, 8, 9, 10 et 11.

Le rapport d'analyses des offres ci-dessous présentent les nouvelles offres pour les lots qui avaient été déclarés infructueux ainsi que l'intégration des offres précédentes pour les lots 1, 12, 13 et 14.



Bureau d'Information Touristique Collonges : analyse des offres

N° lot	LOT	ESTIMATION BASE APD (€ HT)	ESTIMATION SCENOGRAPHIE BASE APD (€ HT)	ENTREPRISE MIEUX DISANTE	TOTAL OFFRES (BASE+ SCENOGRAPHIE) (€HT)	ENTREPRISE MIEUX DISANTE OPTIONS	DESIGNATION DES OPTIONS
01	TERRASSEMENT VRD	20 500,00 €		EUROVIA	23 253,00 €		
02	DEMOLITION - MACONNERIE - RAVALEMENTS DE FACADES	246 000,00 €		PAROUTEAU ENTREPRISE	288 000,00 €	3 646,00 €	Puisard + pompe de relevage
03	CHARPENTE - LAMES DE PERGOLAS - BARDAGE BOIS	40 000,00 €		TRADIWOOD	35 972,97 €		
04	ETANCHEITE	12 800,00 €		FROIDEFOND ETANCHEITE	16 655,97 €	4 733,19 €	Végétalisation par caissettes pré-cultivées
05	COUVERTURES TUILES ET ARDOISES	30 500,00 €		BOUILLAGUET	29 062,77 €		
06a	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - VERRIERE	44 200,00 €		BOUDIE	57 495,20 €	1 560,00 €	Organigramme
						6 648,00 €	Stores
06b	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	19 000,00 €		PAROUTEAU MENUISERIES	24 887,43 €	450,00 €	Organigramme
07	MENUISERIES INTERIEURES - TASSEaux - Enseignes	22 000,00 €	9 500,00 €	BOUSSEYROUX	34 368,07 €	1 187,10 €	Organigramme
						1 863,33 €	Etagères
08	MOBILIERs		67 000,00 €	BOUSSEYROUX	39 730,12 €		
09	PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE	31 500,00 €		PEREIRA	40 438,58 €	850,00 €	Nettoyage fin de chantier
10	ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES	41 000,00 €	30 000,00 €	JJSS	70 154,44 €	3 105,50 €	Alarme Anti-Intrusion
11	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	40 000,00 €		JJSS	43 020,60 €		
12	REVELTEMENTS DE SOLS	20 500,00 €		MIZZARO	22 923,53 €		
13	SERRURERIE - OSSATURE PERGOLAS	39 000,00 €	12 000,00 €	LACOSTE ET FILS	47 999,80 €		
14	ESPACES VERTS	3 000,00 €	8 500,00 €	SEVE PAYSAGE	15 519,50 €		
TOTAL HT :		610 000,00 €	127 000,00 €		789 481,98 €	24 043,12 €	
		737 000,00					



Authentique ...



Bureau d'Information Touristique Collonges

Il est proposé au Comité Syndical :

D'APPROUVER le rapport d'analyse des offres en annexe 1,

DE DEMANDER à Monsieur le Président mettre en œuvre toutes les procédures réglementaires administratives et financières et de veiller à leur exécution pour mener à bien l'opération désignée ci-dessus,

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au règlement des dépenses au budget de l'exercice correspondant,

D'AUTORISER Monsieur Président à prendre toute décision concernant la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics qui en découleront lorsque les crédits seront inscrits au budget,

RESULTAT DU VOTE:



Bureau d'Information Touristique Collonges

Plan de financement définitif

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Poste de dépenses	Montant HT	Financier	Montant	%
Levé, bornage du terrain	1 885,00 €	Etat (DSIL)	150 000,00 €	15,62%
Frais d'acte	300,00 €	Etat (DETR études)	3 000,00 €	0,31%
Esquisses architecturales	4 000,00 €	Etat (DETR)	99 750,00 €	10,39%
Rapport amiante	583,33 €	Conseil régional (AAP NOTT)	150 000,00 €	15,62%
Désamiantage avant travaux	3 902,30 €	Conseil régional (Site de visite et de loisirs)	18 828,45 €	1,96%
Etudes géotechniques	2 295,00 €	Conseil départemental (contractualisation)	139 516,00 €	14,53%
Frais d'huissier	423,60 €	Conseil départemental (prise en charge surcoûts)	30 000,00 €	3,12%
TRAVAUX + SCENOGRAPHIE*	789 481,98 €	FEADER-LEADER (2014-2022)	100 000,00 €	10,41%
Divers et imprévus (10%)	78 948,20 €	TOTAL SUBVENTIONS	691 094,45 €	71,96%
Maîtrise d'œuvre étude 1	14 053,05 €	Autofinancement global	269 353,01 €	28,04%
Maîtrise d'œuvre étude 2	55 275,00 €	Autofinancement emprunt	200 000,00 €	
AMO	6 000,00 €			
Contrôleur technique	1 125,00 €			
CSPS	2 175,00 €			
Coût total du projet	960 447,46 €	Coût total du projet	960 447,46 €	
* Scénographie montant total				
	94 142,23 €			

Bureau d'Information Touristique Collonges

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'ADOPTER** le plan de financement ci-dessus,
- **DE DEMANDER** à Monsieur le Président mettre en œuvre toutes les procédures réglementaires administratives et financières et de veiller à leur exécution pour mener à bien l'opération désignée ci-dessus,
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au règlement des dépenses au budget de l'exercice correspondant,
- **D'AUTORISER** Monsieur Président à lancer et toutes les consultations nécessaires pour la mise en concurrence de prestataires de services et de travaux lorsque la réglementation le justifiera et à prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics qui en découleront lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de ces décisions et à mener à bien cette affaire.

RESULTAT DU VOTE:



Bureau d'Information Touristique Collonges

Décision modificative

Le Président rappelle qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative du Budget Primitif 2022 afin de prendre en compte le nouveau plan de financement de l'opération

Chapitre	Compte	Montant budget primitif 2022	Montant Décision Modificative	DM
INVESTISSEMENT DEPENSES				
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	- €	+ 119 980 €	119 980,00 €
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	748 202,14 €	+ 373 598,58 €	1 121 800,72 €
TOTAL INVESTISSEMENTS DEPENSES			+ 493 578,45 €	
INVESTISSEMENT RECETTES				
13 - Subventions d'investissement	1312 - Régions	75 000,00 €	+ 75 000,00 €	150 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros	200 000,00 €	+ 418 578,45 €	618 578,45 €
TOTAL INVESTISSEMENTS RECETTES			+ 493 578,45 €	

Bureau d'Information Touristique Collonges

Décision modificative

Il est proposé au Comité Syndical :

- **D'APPROUVER** la présente décision modificative
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de ces décisions et à mener à bien cette affaire.

RESULTAT DU VOTE:



Bureau d'Information Touristique Collonges

Recours à l'emprunt

Afin d'assumer l'autofinancement de l'opération, il est proposé de recourir à l'emprunt selon les modalités suivantes :

1. Prêt court terme (en attente FCTVA)

-Montant : 190 000 €

-Durée : 36 mois

-Périodicité : annuelle

-Taux : 1,34%

-Montant intérêts : 7 638 € en 3 échéances : oct 2023, oct 2024, oct 2025,

-Organisme bancaire : Crédit Agricole



Bureau d'Information Touristique Collonges

2. Prêt taux fixe annuel capital constant

- Montant : 200 000 €
- Durée : 20 ans
- Périodicité : annuelle
- Taux : 2,41%
- Frais : 200 €
- Échéance moyenne : 12 530,50€
- Somme des intérêts : 50 610 €
- Remboursement anticipé possible
- Organisme bancaire : Crédit Agricole





Bureau d'Information Touristique Collonges

Il est proposé au Comité Syndical :

D'APPROUVER le recours à l'emprunt selon les modalités ci-dessus,

D'INSCRIRE la dette au budget,

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette délibération et notamment le contrat de prêt.

RESULTAT DU VOTE:





Convention partenariat Aéroport Vallée de la Dordogne, groupe de travail tourisme

Plan d'actions 2022

- Maintenir la campagne de communication réalisée chaque année pour les lignes existantes.

Les actions supports sont de nature PQR, sites internet des compagnies aériennes exploitantes, événementiels, accueil de médias...

Coût annuel : 53 890 € TTC

- Mettre en œuvre une banque de données sur la fréquentation touristique

Coût annuel : 2 880 € TTC

- Participer aux côtés de l'aéroport à des salons Aéroports/compagnies (1 max pour l'année 2022)

Dégager les ressources humaines nécessaires et un budget de frais de déplacement : 6 500 €





Convention partenariat Aéroport Vallée de la Dordogne, groupe de travail tourisme

- ▶ Pour réaliser le plan d'action 2022 les signataires conviennent d'allouer le budget prévisionnel HT ci-après (ressources humaines exclues) : 52 724,68 €.

La contribution des membres

- ▶ 0,33 € par lit marchand pour les EPCI (contribution minimale fixée à 1 200 €)
- ▶ 3 750 € par CCI
- ▶ 7 500 € par département
- ▶ 7 500 € pour l'aéroport

Pour le PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne en 2022 : 4 424,64 € (13 408 lits marchands au 19/05/22 source OT VDC)

NB pour 2021:

- Budget prévisionnel : 36 801,78 €
- Nbre de lits marchands PETR : 12 992
- Participation 2021 PETR : 3 001,15 € (réduction 30% contexte COVID)

Convention partenariat Aéroport Vallée de la Dordogne, groupe de travail tourisme

Suivant les éléments évoqués précédemment.

Il est proposé au Comité syndical :

- ▶ D'APPROUVER le projet de convention joint,
- ▶ DE DECIDER du versement au titre du plan d'action 2022 à hauteur de 4 424,64€
- ▶ D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tout document pour mener à bien cette démarche.
- **DOCUMENT JOINT DANS LE DOSSIER DOCUMENT DE SEANCE** : projet de convention et éléments financiers
- **RESULTAT DU VOTE :**



DEVELOPPEMENT TERRITORIAL



Synthèse travaux stagiaire Patrimoine (stage de mai à septembre 2022)

1) Programmation d'une classe de découverte du patrimoine – Mai 2023

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Visite du barrage du Chastang et de l'Espace EDF . Servières-le-Château	Atelier « Découverte de la forêt ». Sexcles.
MARDI	Visite « Comprend ton village ». Sexcles	Visite de souterrain médiévaux et initiation à l'archéologie. Saint-Cirgues-la-Loutre
JEUDI	Visite pédagogique à la ferme. Puy d'Arnac	Atelier « Cuisine du terroir ». Curemonte
VENDREDI	« Jeu de piste des 3 clés ». Beaulieu	Ateliers « Dordogne et biodiversité » et « Blason médiévaux ». Beaulieu

Calendrier prévisionnel

Partenaires des activités : (prévisions)

- EDF
- CRPF, ONF
- CAUE19
- Henri Pigeyre, archéologue
- Ferme des 5 sens
- Asso. Lous Amoureux Dei Montanty
- Maison de l'Eau et de la Pêche 19



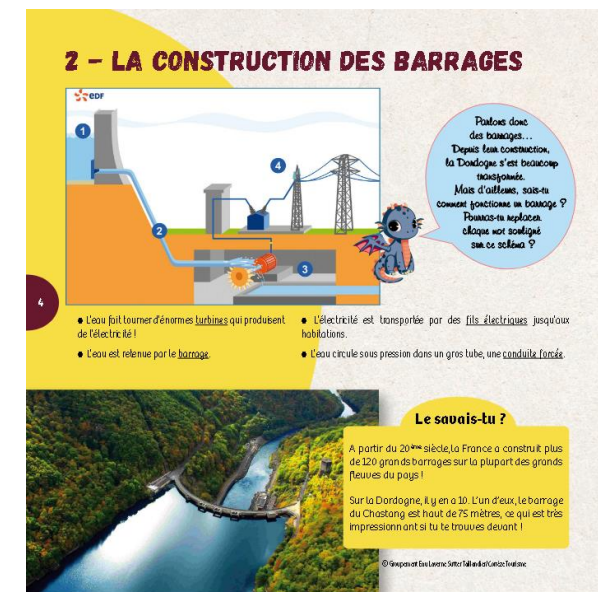
Synthèse travaux stagiaire Patrimoine

2) Conception d'un livret de découverte

- ❖ Thèmes définis lors du dernier comité de pilotage (24/05)
- ❖ Textes validés par un groupe de travail
- ❖ Impression terminée
- ❖ Distribution écoles, bibliothèques, etc. courant **octobre/novembre 2022**



Extrait du livret de découverte



Continuité de la mission Patrimoine

❖ Missions à assurer :

- ✓ **Compléter le diagnostic patrimonial** en cours sur le territoire notamment concernant le patrimoine immatériel et paysager

- ✓ **Bâtir un plan d'actions en faveur d'une démarche patrimoniale et culturelle :**

- **Volet pédagogique**

Mettre en œuvre plusieurs actions de valorisation/ médiation en direction du grand public (jeunes, habitants, touristes, seniors...) : proposer une méthodologie, identification et mobilisation des moyens techniques, humains et financiers, organiser des visites...

- **Volet animation**

Animer les réunions de travail et les instances de gouvernance, mobiliser des personnes ressources, soutenir les échanges d'expériences avec d'autres initiatives inspirantes, définir et diffuser une communication régulière sur le projet (vidéos, newsletters, plans média...) et renforcer la promotion globale de la démarche

- ✓ **Etudier et porter la candidature potentielle du PETR au label « Pays d'Art et d'Histoire »**

- ✓ **Suivre techniquement la démarche :** établir un suivi financier régulier, rédiger les bilans et rapports d'activité de la démarche, établir une veille territoriale régulière, rédiger les différents documents de prestations...



Continuité de la mission Patrimoine

Afin d'assurer la continuité de la démarche il est proposé de recruter un chargé de mission Valorisation du patrimoine en apprentissage

❖ Atouts :

- ✓ Ingénierie adaptée pour émerger la démarche à moyen terme
- ✓ Lancement possible d'une candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire »
- ✓ Un temps d'animation + large (environ 7 mois pour un Master 1 et 8 mois pour un Master 2)
- ✓ Coût maîtrisé (environ 10 000 € pour 12 mois) + financement possible à 80 % par les fonds FEADER-LEADER

❖ Points de vigilance :

- ✓ Affirmation relative de la démarche dans le projet de territoire de la Vallée de la Dordogne Corrézienne (sous conditions de faire perdurer la démarche au-delà de l'apprentissage)
- ✓ Délai contraint pour le recrutement d'un alternant (normalement prévu pour la rentrée 2022-2023)



Continuité de la mission Patrimoine

Plan de financement prévisionnel possible pour une alternance

Dépenses TTC		Recettes TTC		
Frais salariaux chargés sur 12 mois	15 000,00 €	Fonds FEADER – LEADER (2014-2021)	80,00 %	15 640,00 €
Coûts indirects (forfait de 15 % des frais salariaux)	2 250,00 €			
Frais de mission	500,00 €			
Acquisition informatique	1 800,00 €	Autofinancement PETR	20,00 %	3 910,00€
Total	19 550,00 €	Total		19 550,00 €

Continuité de la mission Patrimoine

Il est proposé au Comité syndical :

- **DE DECIDER** du recrutement d'un apprenti pour cette mission pour la période du 15 octobre au 31 août 2022
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette délibération et notamment le contrat de travail et la convention d'apprentissage

RESULTAT DU VOTE:



Financement des actions du Projet Alimentaire Territorial- 2022

Un plan d'actions opérationnel, porté par le PETR, est en cours pour mobiliser rapidement les partenaires et cibles du projet et favoriser cette émergence.

Les actions envisagées sont de trois types :

- des **actions d'études** ;
- des **actions de mise en réseau** pour fédérer les acteurs concernés et faire émerger une ambition commune ;
- des **actions de valorisation** du projet afin de promouvoir le système alimentaire local (les acteurs, les productions, les produits, les circuits-courts...).

Financement des actions du Projet Alimentaire Territorial- 2022

Plan de financement prévisionnel Actions PAT 2022 (01/01/2022-31/12/2022)

Dépenses prévisionnelles TTC		Financeurs publics	Taux d'intervention	Recettes prévisionnelles
Prestation de service – Expérimentation restauration collective	12 348,00 €	DRAAF Nouvelle-Aquitaine (Coût hors-taxé)	55,00 %	5 659,50 €
		Conseil Départemental de la Corrèze (Coût TTC)	25,00 %	3 087,00 €
		Autofinancement PETR	29,2 %	3 601,50 €
Repas Rallye bio territoires de Corrèze 2022	1 000,00 €	Programme FEADER-LEADER 2014-2021	80,00 %	9 600,00 €
Supports de communication PAT	11 000,00 €	Autofinancement PETR	20,00 %	2 400,00 €
Total Dépenses prévisionnelles	24 348,00 €	Total aides publiques	75,40 %	18 346,50 €
		Total autofinancement PETR	24,6 %	6 001,50 €
		Total Recettes prévisionnelles	100,00 %	24 348,00 €





Financement de l'animation du Projet Alimentaire Territorial- 2022

Il est proposé au Comité syndical de :

- **VALIDER** la démarche et les propositions,
- **APPROUVER** le plan de financement prévisionnel,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter des demandes de subventions auprès du GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne, de l'Etat/DRAAF Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental de la Corrèze,
- **AUTORISER** le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision,
- **INSCRIRE** les crédits correspondants au budget,

RESULTAT DU VOTE:

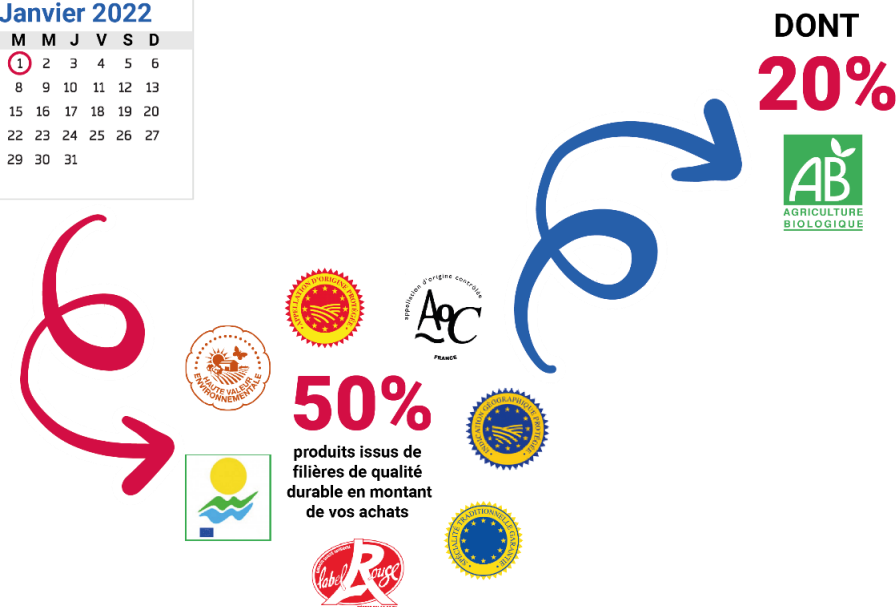


Expérimentation restauration collective

- **Accompagnement individuel de 7 restaurants collectifs :**
 - Individuellement : EHPAD de St-privat, Cantines d'Albussac, de Monceaux-sur-Dordogne et de Sérilhac
 - Collectivement (3 supplémentaires) : Cantines de Le Pescher, de St-Martin-la-Méanne et de St-Privat
- Réunion de lancement organisée le 04 mars dernier à Monceaux-sur-Dordogne
- Rencontre collective des 7 restaurants accompagnés le 15 juin dernier
- Accompagnement en cours, jusqu'en décembre 2022
- **Prochaine réunion : journée technique ciblée aux cuisinières-ers durant les vacances de Toussaint**

Janvier 2022

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Action(s) mise(s) en œuvre avec le soutien financier de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine



<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Réunions passées / A venir

- Réunion du Comité de pilotage du PAT le 07 juillet dernier
- 4 octobre 2022 à Monceaux-sur-Dordogne – 10h : Présentation d'une solution de commercialisation par le biais de casiers en libre-service
- 17 octobre 2022 la journée : Rallye bio territoires de Corrèze 2022
- Vacances de Toussaint : Journée technique ciblée aux cuisinières-ers
- *A prévoir : Groupe de travail « Valorisation » et « Logistique »*



Action(s) mise(s) en œuvre avec le soutien financier de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine



<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>



PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne

COMITE SYNDICAL

3 OCTOBRE 2022

LE PESCHER

